

CÔTE-D'OR EMPLOI

Par l'accompagnement et l'intérim, ils remettent sur le chemin du travail

Cela fera vingt ans, en 2016, que le partenariat entre ID'EES et Adecco existe. Vingt ans que ces deux groupes accompagnent des personnes en situation de réinsertion professionnelle. Cette année, ils innovent encore.

Leur partenariat a été mis en place en 1996. Cela fait donc vingt ans que le groupe ID'EES, dont le siège est à Chenôve, et le groupe Adecco œuvrent main dans la main pour réinsérer des personnes dans le monde du travail par le biais de l'intérim. Ensemble, ils forment le premier réseau de travail temporaire d'insertion en France avec 65 agences sur l'ensemble du territoire et accompagnent 7 400 personnes par an sur le chemin du travail intérimaire. « Nous obtenons, actuellement, 65 % de sorties positives sur un emploi durable ou une formation grâce au travail temporaire d'insertion », annonce Patrick Choux, directeur général du groupe ID'EES et président d'ID'EES intérim.

Ces contrats s'adressent à des personnes bénéficiant d'un agrément délivré par Pôle emploi pour l'insertion par l'activité économique. Ce peut être des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires de minima sociaux, etc. L'accompagnement en intérim peut durer jusqu'à 24 mois. En mars, avril, Adecco et ID'EES intérim vont expérimenter une nouveauté à Dijon et à Paris concernant ces accompagnements. Ils proposeront aux intérimaires en insertion des rencontres tous les trimestres



■ Depuis vingt ans, ID'EES et Adecco proposent de réinsérer par le travail des personnes bénéficiant d'un agrément de Pôle emploi. Photo Philippe MAUPETIT

« Nous obtenons actuellement 65 % de sorties positives sur un emploi durable ou une formation grâce au travail temporaire d'insertion. »

Patrick Choux, directeur général du groupe ID'EES et président d'ID'EES intérim

avec des employeurs de la région, sans échange de curriculum vitae, afin que chacun puisse faire part de sa motivation à trouver ou retrouver un emploi durable. « Le but est d'améliorer encore les sorties positives », lance Patrick Choux. Un autre

dispositif est également intéressant pour pérenniser l'emploi comme l'explique Christophe Catoir, président du groupe Adecco France : « Nous avons développé le CDI intérimaire, un contrat offrant flexibilité aux entreprises et sécurité de l'em-

ploi aux salariés. » En clair, les bénéficiaires deviennent employés d'Adecco et travaillent pour différentes missions dans des entreprises en fonction de leurs compétences. Quand ils n'ont pas de mission, ils continuent à être rémunérés et peuvent être formés afin d'augmenter leur employabilité. Par ailleurs, si le salarié veut, et peut, obtenir un CDI dans l'entreprise dans laquelle il est en mission intérimaire, il a le choix de le signer en démissionnant de son CDI intérimaire.

Grégory Valloire

Adecco lance une école de l'alternance en France tout en favorisant l'insertion

Le groupe Adecco a décidé de faire profiter de son savoir-faire en créant la première école dédiée à l'alternance en France. « Il s'agit d'une école sans les murs », explique Christophe Catoir, président du groupe Adecco France. « C'est-à-dire que l'on s'appuie sur nos réseaux dans les régions de France pour proposer à des candidats des formations en alternance avec des entreprises locales. Nous avons un important atelier administratif pour gérer et structurer tout cela afin de simplifier les démarches, à la fois pour les candidats, pour les entreprises et pour les organismes de formation. »

De plus, Christophe Catoir a annoncé, le 5 février, qu'une clause d'insertion sociale sera mise en place pour qu'un certain nombre des bénéficiaires de ces formations soient des personnes en insertion

ayant reçu l'agrément de Pôle emploi. « Cela va être mis en place cette année et permettra une mixité des publics, des âges et des parcours qui pourra être enrichissante et intéressante », souligne-t-il.

Les premières promotions doivent commencer ce mois-ci. Déjà, plusieurs entreprises et centres de formation se sont manifestés et associés à cette école. Le but que s'est fixé Adecco est de former 10 000 alternants en France sur trois ans et de permettre à l'ensemble d'entre eux, d'obtenir un emploi à l'issue de la période d'alternance. Les programmes proposés correspondent aux besoins des entreprises, mais aussi à des formations aux métiers de demain, comme ceux des secteurs du numérique et de l'environnement.

REPÈRES

Les tendances du marché de l'emploi en Bourgogne

La présence du président du groupe Adecco France en Côte-d'Or a permis de faire le point sur les tendances du marché de l'emploi en Bourgogne. « Deux secteurs sont des moteurs de croissance en Bourgogne. Il y a d'abord les transports avec 29 % de croissance, puis le secteur du commerce avec 20 % de croissance en 2015. Du côté de l'agroalimentaire, il y a du mieux également, même si la croissance reste molle. Ensuite, on trouve le bâtiment, dont le moteur est en train de se rallumer puisqu'on remarque

une hausse des demandes en intérim. Enfin, les services emploient encore correctement avec une croissance à 6,5 %. » Puis, Christophe Catoir a évoqué deux autres domaines à surveiller : « Les emplois des cadres se portent bien dans la région puisqu'en termes de recrutement, on est au même niveau qu'avant la crise. En ce qui concerne l'industrie, on constate que la robotisation reprend. Cependant, une qualification est nécessaire pour gérer l'aspect numérique de ces métiers. »